

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie des transports aériens

**Décision n° 7179 du 8 juillet 2016 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie des transports aériens**

NOR : INTJ1613049S

Le commandant de la gendarmerie des transports aériens,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 11783 du 3 décembre 2015 (NOR : INTJ1525366S),

Décide:

Article 1^{er}

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} août 2016:

Ferderin, Éric	Nigend : 136 875	Numéro de livret de solde : 5 322 730
Payet, Paul	Nigend : 150 581	Numéro de livret de solde : 8 008 383

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} août 2016:

Viloroux, Philippe	Nigend : 142 263	Numéro de livret de solde : 8 001 698
---------------------------	------------------	---------------------------------------

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} août 2016:

Gross, Olivier	Nigend : 229 835	Numéro de livret de solde : 8 084 996
-----------------------	------------------	---------------------------------------

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 8 juillet 2016.

*Le général, commandant
la gendarmerie des transports aériens,*
F. HUBERT